https://impotsdirects.public.lu

n° de dossier									
complément mo	dèle	500 /	page	23			an	née: 2	2022

Impôt sur la fortune - Fortune imposable au 01/01/2023 (congrégation réligieuse)

Veuillez déclarer les éléments de fortune du bilan consolidé (englobant, en tant que bilan consolidé, les éléments de l'actif et du passif tant de la Congrégation / de l'Abbaye / du Couvent que des maisons de cette dernière / ce dernier constituant des "Hilfsgesellschaften"), ainsi que les éventuels éléments de fortune personnels des membres de la Congrégation / de l'Abbaye / du Couvent non repris au bilan consolidé précité.

	immobilière	Eléments de fortune imposables	Eléments de fortune exempts
	Immeubles bâtis et non bâtis situés au Luxembourg (à indiquer par leur valeur unitaire)		
20			
	La valeur unitaire n'a pas été établie pour tous les éléments		
	Immeubles bâtis et non bâtis situés à l'étranger (à indiquer par leur valeur estimée de réalisation)		
50	Total de la fortune immobilière		
es é	léments de fortune		
	Droits d'exploitation		
90	Immobilisé (sauf titres évalués au 31/12)		
10	Réalisable et disponible (sauf titres évalués au 31/12)		
30	Titres évalués au 31/12		
-			
50	- Annulation hors bilan des créances intragroupe		
50	- Abattement (§ 67 (2) BewG)		
75			
	Sous-total avant exonérations		

https://impotsdirects.public.lu

n° de dossier									
complément mo	dèle	500 /	page	23			an	née: :	2022

Z0400	
	- Exonération participation(s) (§ 60 BewG)
0075	- Exonération des droits de propriété intellectuelle (§ 60bis BewG)
420 0 85	- Exonération des droits de propriété intellectuelle (§ 60ter BewG)
000	Total de la fortune brute
00	Dettes et provisions
15	Dont dettes intragroupe
20	Dont dettes non déductibles (§ 60, § 60bis et § 60ter BewG)
0	Dont provisions selon article 46, numéro 8 L.I.R.
50	Dettes et provisions déductibles
00	
800	
00	Total des déductions
000	Total de la fortune nette
300	

https://impotsdirects.public.lu

n° de dossier									
complément modèle 500 / page 23							an	née: 2	2022

	Demande de réduction de l'impôt sur la fortune par consti quinquennale spéciale (§ 8a VStG)	tution d'une rés	serve
F1200	Par affectation du bénéfice de l'année d'imposition 2022		
F1210	Par affectation des réserves libres antérieurement constituées (seulement à défaut de bénéfice suffisant)		
F1230	Montant de la réduction de l'impôt sur la fortune (1/5 de la réserve constituée)		
mpô	t sur la fortune - Impôt minimum		
	Veuillez déclarer les éléments de fortune du bilan consolidé (englobant, en tant du passif tant de la Congrégation / de l'Abbaye / du Couvent que des maisons d'Hilfsgesellschaften"), ainsi que les éventuels éléments de fortune personnels du Couvent non repris au bilan consolidé précité.	e cette dernière / ce	dernier constituant des
		Devise	Euro
F1300 1020	Immobilisations financières (23*)		
F1310	Créances sur des entreprises liées et sur des entreprises		
1025	avec lesquelles l'organisme à caractère collectif a un lien de		
	participation à l'exception des créances envers les «Hilfsgesellschaften» (41*)		
F1320 1030	Valeurs mobilières (50*)		
F1330 1035	Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et encaisse (51*)		
F1340 1040	Somme des comptes (23, 41, 50, 51 du plan comptable normalisé)		
F1350	Total bilan consolidé (établi sur la base du plan comptable		
1045	normalisé) abstraction faite des créances envers les «Hilfsgesellschaften»		
ont train Règler nysique directi abrique rotection	mesure où des données à caractère personnel de personnes physiques so tées par l'Administration des contributions directes en qualité de responsment (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 201 es à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre live 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Pour plus e «A à Z» du site internet de l'Administration des contributions directes, le on des données (RGPD) - General Data Protection Regulation (GDPR)» (impotsdirects.public.lu/fr/az/r/RGPD_GDPR.html).	able du traitement 6 relatif à la protec circulation de ces d 5 de détails, vous p	et en conformité avec tion des personnes onnées, et abrogeant ouvez consulter la
ignat ous aff	ture firmons que la présente déclaration est sincère et complète		
e repré	sentant légal (ou toute personne mandatée par ce dernier)		
	, le		